

Discours journalistique et positionnements idéologiques vis-à-vis du « Printemps arabe ». Cas de la presse francophone algérienne

Sofiane ZADRI *

Département de langue et littérature françaises, Université Mohamed Lamine-Debaghine-Sétif2 , s.zadri@univ-setif2.dz

Soumission : 05/08/2025

Acceptation : 22/05/2026

Publication : 01/06/2026

Résumé:

Cette contribution articule des outils conceptuels et analytiques de l'analyse du discours avec un corpus d'articles journalistiques publiés et envisagés dans le contexte immédiat des événements "émeutes de janvier 2011" en Algérie et "Printemps arabe". Elle vise à dégager et analyser les stratégies énonciatives, discursives et de mise en argumentation qui contribuent à la délimitation du "positionnement idéologique" qu'adoptent les deux quotidiens francophones algériens, *El Moudjahid* et *El Watan*, vis-à-vis de ces événements. L'analyse a révélé la constitution de deux positionnements contradictoires de « dé-légitimation » et de « légitimation ».

* Auteur correspondant.

Mots clés : Discours journalistique, positionnement idéologique, effacement énonciatif, nomination, cadrage.

Journalistic Discourse and Ideological Positionings Towards the « Arab Spring ». Case study of the Algerian francophone press

Abstract:

This contribution bridges conceptual and analytical frameworks from discourse analysis with a corpus of journalistic texts published and critically examined within the context of the January 2011 Riots in Algeria and Arab Spring events. It identifies and analyzes enunciative, discursive, and argumentative framing strategies that delineate the ideological positioning adopted by the Francophone Algerian dailies *El Moudjahid* and *El Watan* regarding these events. The analysis reveals the construction of two fundamentally contradictory positioning : delegitimization and legitimization.

Key words: Journalistic discourse; ideological positioning; enunciative effacement; naming practices; framing.

1- Introduction :

Cet article examine les modalités de la constitution des positionnements idéologiques dans et par le discours d'information de deux quotidiens francophones algériens, *El Moudjahid* et *El Watan*. Nous nous intéressons à la façon dont ils « construisent » le(s) sens du « printemps arabe » (désormais PA), événement qui a marqué le champ médiatique national et international de l'année 2011. En effet, cet événement a entraîné une production discursive

importante et constitue alors un thème capital qui marque la divergence de points de vue dans la presse algérienne.

À travers l'analyse des stratégies énonciatives, discursives et de mise en argumentation déployées dans le discours d'information, nous tâchons de repérer les interventions subjectives du locuteur-journaliste lui permettant de définir-adopter un certain positionnement idéologique vis-à-vis de l'événement " PA". « Positionnement » est défini ici comme la « *position qu'occupe un locuteur dans un champ de discussion, aux valeurs qu'il défend (consciemment ou inconsciemment) et qui caractérise en retour son identité sociale et idéologique* »¹. La divergence de positionnement découlerait donc d'un cadrage ou réglage du sens qui serait spécifique à chaque quotidien. Comment ces deux quotidiens se sont-ils situés vis-à-vis de cet événement ? Quels positionnements idéologiques ? Comment se traduit sur les plans énonciatif et discursif le positionnement idéologique des deux quotidiens ?

2- Corpus et méthodologie

Nous mobilisons ici un cadre théorique et méthodologique de l'analyse du discours, fondé sur les problématiques de l'énonciation, de l'argumentation et de la praxématique, auxquelles nous empruntons des outils conceptuels et analytiques pour l'analyse du corpus. Ce dernier est constitué d'un ensemble d'articles de deux quotidiens algériens francophones se rapportant à l'événement, publiés entre janvier et mars 2011. Ces articles sont rapportés au contexte extradiscursif et à la ligne éditoriale de chaque quotidien. L'intérêt porté à la presse écrite est fondé sur le fait qu'elle est le lieu de la rencontre et de la confrontation des différents discours sociaux, qu'elle cite ou pas, nuance ou commente, approuve ou réfute en fonction de la vocation de chaque journal. Nous rappelons que le

statut de journal public-étatique impose à *El Moudjahid* une ligne éditoriale proche du discours officiel et conforme aux positions du pouvoir politique. *El Watan*, quant à lui, est un titre de presse privée et se considère comme journal indépendant jouissant d'une certaine liberté de ton.

3- Contexte de l'étude

Dans la mesure où la presse écrite est intimement liée à l'actualité immédiate et l'univers extradiscursif², il est nécessaire de cerner le contexte socio-historique et médiatique du discours journalistique sur le PA. Cela permet de rapporter les articles à leur contexte de production ainsi qu'à leurs énonciateurs pour voir s'ils véhiculent une certaine position idéologique ou politique³. Nous estimons que les deux thèmes ci-après qui correspondent à deux "*moments discursifs*"⁴ dans le corpus constituent le cadre global de la réflexion.

3-1- Emeutes de janvier 2011 en Algérie

Ces émeutes interviennent dans une conjoncture sensible caractérisée, à l'intérieur du pays, par un malaise social grandissant et présente à l'extérieur des enjeux capitaux dans la mesure où elles coïncident avec la révolte populaire en Tunisie. Ce thème sera en effet récurrent dans les discours d'*El Moudjahid* et d'*El Watan* quand ils informent du PA parce que la question de l'impact de ces révoltes ou révolutions sur le cas algérien et l'hypothèse de "contagion démocratique" a donné lieu à une polémique discursive. Une première lecture promue par le pouvoir politique et les médias publics liant les émeutes au seul facteur économique. Une deuxième lecture des faits insistant sur leur dimension politique.

3-2- Révolutions arabes ou Printemps arabe

"Le printemps arabe" est une expression journalistique qui désigne les "révoltes" ou "révolutions" populaires survenues dans les pays arabes à partir de janvier 2011, avec la Tunisie comme premier pays touché. Depuis, on a assisté à des événements semblables d'intensité variable dans le Monde arabe s'inspirant du cas tunisien. L'Algérie a vécu une courte période avec des émeutes au début de janvier 2011, mais qui n'ont pas atteint l'ampleur des événements qui ont touché les pays voisins. Ces événements constituent le deuxième moment discursif capital dans le corpus.

4- *El Moudjahid*: un discours de dé-légitimation de l'événement

A travers les diverses stratégies énonciatives, discursives et de mise en argumentation, résulte un réglage de sens⁵ débouchant sur une image de l'événement comme étant un processus de changement négatif. *El Moudjahid* s'investit dans un discours dé-légitimant et dévalorisant l'événement, lié à « *l'instabilité* » et la « *violence* ». Par conséquent, s'ensuit une argumentation essentiellement politique insistant sur la spécificité algérienne dans cet événement.

4-1- L'effacement énonciatif : une posture pragmatique de co-énonciation

Nous avons constaté que, pour entretenir l'effet d'objectivité, le locuteur-journaliste (désormais L-J) recourt essentiellement au discours rapporté. En donnant la parole aux énonciateurs seconds au profit de laquelle il s'efface, le L-J se présente comme n'étant pas la source du point de vue exprimé. Pourtant, cela n'implique nullement son détachement total, car il dispose de divers moyens qui lui permettent de se poser comme sujet parlant responsable de points de vue qui lui sont imputables.

La stratégie du discours rapporté et autres procédés de distanciation énonciative (effacement énonciatif, guillemets, italique, etc.) ne peuvent alors gommer l'implication du L-J : il se pose selon les contextes en position de *co-énonciation*, *sur-énonciation* ou *sous-énonciation*⁶. A cela s'ajoute le sémantisme des verbes du dire qui impliquent une orientation analytique des paroles rapportées⁷. En effet, derrière le discours rapporté se cache toujours une dimension pragmatique qui renseigne sur les positionnements du L-J et les valeurs qu'il défend :

- 1- « *L'islam qui est une religion de paix et de tolérance n'encourage pas, **a-t-il dit**, "les musulmans à casser et à brûler leurs propres maisons"[...]* ». *El Moudjahid*, "Les imams à la rescousse du gouvernement" du 08-01-2011, p 5.
- 2- « *Il a évoqué, dans ce contexte, la conduite du **Prophète Mohamed (QSSSL)** qui a [...] usé de patience face aux problèmes de la vie* ». Idem.
- 3- « *Il a **dénoncé** dans son prêche les actes de "violence et de vandalisme" **commis** par certains **émeutiers** [...] tout en **condamnant** les actes de **violences** ayant troublé la vie des habitants [...]* ». Ibid.

En (1), la séquence introductrice se trouve en position incise, position pragmatique par excellence⁸ qui témoigne d'une intervention implicite du L-J dans la mesure où la première séquence, qui n'est pas mise entre guillemets, est prise en charge par lui. Le L-J maintient ainsi une position pragmatique de *co-énonciation*, favorable à la production de point de vue commun entre le discours citant et le discours cité. En (2), le recours à l'exemple "suprême" du Prophète de l'islam constitue un argument d'autorité⁹, doté d'une grande force persuasive au sein de la communauté. En (3), le verbe introducteur

« *dénoncer* » implique une option modalisatrice qui perçoit le discours de l'imam comme une "dénonciation", connotée négativement. Par ailleurs, bien que le L-J se distancie de « *violence et vandalisme* », mis entre guillemets, « *commis* » et « *émeutiers* », axiologiques négatifs, sont assumés par le L-J. Les verbes "*commettre*" et "*condamner*", impliquent que l'action que l'on décrit est condamnable.

Dans un autre article, le L-J rapporte des déclarations du ministre de l'Intérieur algérien tenues à la suite des émeutes du 05 janvier 2011. Sur le plan pragmatique, cet effacement énonciatif produit la même posture de *co-énonciation*. C'est ce que nous constatons dans ces énoncés :

- 1- « *Il a estimé que les actes de violence constatés à travers des villes et localités du pays sont des "agissements criminels". [...] Pour le ministre, ces actes obéissent à des "instincts revanchards" expliquant qu'"ils n'ont rien à voir avec les problèmes économiques"* ». *El Moudjahid*, "Les actes de violence ont fait trois morts et plus de 300 blessés" " du 09-01-2011, p3.
- 2- « [...] se disant "satisfait" que les citoyens soient intervenus pour empêcher des émeutiers de s'en prendre à leurs biens et intérêts ». Idem.
- 3- « *Le ministre a estimé que ces jeunes sont "le produit [...] discours fanatique de certains cercles qui leur ont fait perdre tous les repères"* ». Ibid.

En (1) et (3), le verbe d'opinion « *estimer* », renvoyant à l'« appréhension intellectuelle » d'un fait¹⁰, sert à indiquer la modalité (vrai-faux-incertain) qu'un actant de l'énoncé symbolisé ici par X, ici

l'énonciateur-ministre, entretient vis-à-vis de deux propositions complétives introduites par « *que* » dans ces deux énoncés, symbolisées par *P*. Ce qu'on peut schématiser comme suit : *X* estime *P*, c'est-à-dire que *X* est "sûr" de *P*. Bien que le verbe « *estimer* »¹¹ revienne sur un autre énonciateur et non sur le L-J, celui-ci par ce verbe même suggère son approbation et adhésion au contenu des deux propositions complétives : *X* estime *P*. *P* est "vrai" pour *L-J*. C'est en ce sens que nous pouvons avancer que le L-J adhère aux affirmations du ministre de l'Intérieur, « *agissements criminels* », « *instincts revanchard* », qui témoignent d'un jugement évaluatif fortement péjoratif.

En (2), il y a un contenu implicite consistant en " l'exclusion" des « *émeutiers* », axiologique négatif au niveau de la représentation référentielle, du groupe de « *citoyens* » marqué quant à lui positivement : "les « *émeutiers* » ne sont pas des citoyens, ou du moins bon citoyens", point de vue approuvé par le L-J.

4-2- Sélection des informations à verbaliser

L'intervention subjective du L-J apparaît dans la sélection des informations à verbaliser et leur organisation. Il y a focalisation sur l'aspect purement économique, les dégâts matériels et humains. Ce qui débouche sur une certaine thématization qui donne une figure signifiante à l'événement :

- « *Les manifestations contre la cherté de la vie ont malheureusement donné lieu à des scènes de saccage [...]* ». *El Moudjahid*, "La raison doit prévaloir" du 07/08-01-2011, p3.

Le L-J identifie d'emblée la cause des émeutes, « *la cherté de la vie* », imposant un cadrage vers une certaine direction analytique du dire : le L-J insiste sur l'aspect économique et la violence des manifestations.

- « *Les actes de violences ont fait 320 blessés parmi les forces de sécurité ..., et moins d'une centaine parmi les jeunes* ». In El Moudjahid, *"Les actes de violence ont fait trois morts et plus de 300 blessés" " du 09-01-2011, p3.*

Dans cet énoncé, le L-J rapporte une information supplémentaire relative au nombre des victimes parmi les forces de l'ordre, information qu'*El Watan*, le même jour, ne cite pas. Examinons maintenant cet énoncé :

- « *Le premier ministre tunisien, Mohammed Ghannouchi, assure désormais l'intérim de la présidence de la République tunisienne [...] dans la foulée des troubles sociaux [...]* ». *El Moudjahid*, "Le premier ministre tunisien Mohammed Ghannouchi président par intérim" du 14/15-01-2011, p 9.

Dans l'univers factuel relatif à l'événement, "la chute de Ben Ali" est l'information capitale, dont le L-J n'en fait pas mention ni dans le titre, ni dans le corps du texte et opère ainsi sa *thématisation*¹². De par la place des actants de l'énoncé, il y a focalisation sur une information secondaire qui figure au début, « *le premier ministre tunisien* », au détriment de l'information principale, "chute ou démission de Ben Ali". Cette organisation hiérarchique des informations révèle une intervention subjective voulue du L-J. Enfin, le L-J n'établit aucun lien entre le cas tunisien et le cas algérien. Ce traitement discursif de l'événement le pose dans un univers "lointain", ne présentant donc pas d'enjeux pour la communauté. Cette mise à distance s'apparente à une manière de rejeter toute hypothèse de contagion.

4-3- Nommer ou ne pas nommer l'événement

Comme l'affirme P. Charaudeau, l'événement ne signifie pas en soi, pour qu'il existe il faut le nommer¹³. Et cela témoigne du point de vue que le sujet parlant adopte vis-à-vis de lui. L'acte de nommer est interprétatif car le L-J « *utilise une étiquette signifiante qui permette son identification* »¹⁴. Parce que l'objet que l'on dénomme est toujours un objet perçu, interprété, évalué¹⁵. *El Moudjahid* évite de parler de PA, la formule ne figure pas dans notre corpus ; cela renseigne sur la posture tenue à l'égard de cet événement et la *dimension argumentative*¹⁶ du discours :

- 1- « *Ce qui se trame dans le Monde arabe, à la faveur de la montée de la fièvre démocratique[...]* ». *El Moudjahid*, "La suprématie du droit" du 20-02-2011.
- 2- « *Pour le chef de la diplomatie algérienne, "il faut se demander [...] alors qu'autour de nous il y a des **incendies** qui s'allument " dans une allusion aux dernières révoltes ou révolutions»*. *El Moudjahid*, "L'échec des mobilisations actuelles s'explique par la sérénité du peuple algérien" du 27-02-2011, p 3.
- 3- « *Mohammed Ghannouchi, assure désormais l'intérim de la présidence de la République tunisienne [...] dans la foulée des troubles sociaux qui frappent le pays* ». *El Moudjahid*, "Le premier ministre tunisien Mohammed Ghannouchi président par intérim" du 14/15-01-2011, p 9.
- 4- « *Le pays est à l'abri de toute dérive de nature à compromettre ce formidable capital des algériens* ». *El Moudjahid*, "La justice sociale priorité des priorités" du 08-02-2011, p4

- 5- « *L'Algérie s'enorgueillit d'avoir anticipé sur les événements pour être au rendez-vous de l'histoire [...]* ». *El Moudjahid*, "Développement et démocratie. Un lien étroit" du 25/26-03-2011.

Le L-J choisit en (1) de ne pas nommer l'événement auquel il renvoie, sous le mode de l'allusion, par les expressions « *ce qui se trame dans le Monde arabe* », « *les événements* ». À travers ce choix discursif, il ya un "rejet" de l'appellation et la "dénégation" de l'événement, nommé aussi « *fièvre démocratique* », appellation axiologique négative traduisant un positionnement idéologique défavorable, tout comme « *troubles sociaux* » en (3), « *dérive* » en (4), « *incendie* » en (2). La seule fois où « *révoltes ou révolutions arabes* » apparaît dans le corpus d'*El Moudjahid* c'est en (2). L'emploi de la préposition « *ou* » indiquant grammaticalement le choix, marque dans la dynamique du discours l'hésitation.

La *nomination*¹⁷ revêt plus d'importance quand elle se situe au niveau des titres de presse qui, fonctionnant comme une sorte de résumés condensés, obéissent à une nécessité d'économie langagière et jouent le rôle d'accrocheur en suggérant au lecteur une direction analytique de l'article. Examinant la manière dont les deux quotidiens *El Watan* et *El Moudjahid* du 13-01-2011 un jour avant la destitution de Ben Ali en Tunisie, nomment l'événement : *El Watan*, à la Une, utilise "révolte" (Titre : *la révolte aux portes du palais de Carthage*), *El Moudjahid* en page 12 utilise l'expression "troubles sociaux" (Titre : *les troubles sociaux gagent l'ouest de Tunis*).

5- *El Watan*: un discours de légitimation de l'événement

Le discours d'*El Watan* s'efforce de faire percevoir l'événement PA comme une mouvance positive. En effet, nous avons constaté une activité de réglage de sens qui lui confère de l'importance dans la mesure où il est

synonyme de « démocratie », de « liberté », de « renouveau démocratique », termes connotés positivement et témoignant de l'attitude favorable adoptée à son égard.

5-1- La stratégie du discours rapporté et modalisation

Les articles d'*El Watan* sont plus enclins que ceux d'*El Moudjahid* à laisser apparaître des traces d'implication du L-J. Nous avons en effet relevé à plusieurs reprises l'usage du "nous inclusif" même dans des articles d'information. Cet embrayeur est le fait de l'engagement fort du journaliste dans son discours ; le L-J se donne une image d'un acteur politique de son pays. Il lui permet d'impliquer le public algérien à qui il s'adresse comme dans :

- « [...] *ces mouvements de révolte sociale quel prennent l'allure d'un soulèvement populaire qui nous rappelle les douloureux événements d'octobre 1988* ». *El Watan*, "Les imams à la rescousse du gouvernement" du 08-01-2011, p 5.

L'usage de « *nous* », qui renvoie à l'énonciateur et aux co-énonciateurs, apparait ici comme une transgression de l'une des règles du contrat de parole qu'implique le genre "*information*".

- 1- « *La religion au secours du politique ! encore une fois, se trouvant face à une situation explosive, le gouvernement tente de jouer la carte de la foi* ». Idem.
- 2- « [...] *ces mouvements de révolte sociale qui prennent l'allure d'un soulèvement populaire qui nous rappelle les douloureux événements d'octobre 1988* ». Ibid.

En (1), le signe typographique « ! » indique une attitude affective par rapport à l'énoncé ; le L-J semble "s'indigner" du fait de lier le "politique" et le "religieux". Qualifiant la situation d'« *explosive* », terme évaluatif non-axiologique, le L-J donne de l'ampleur à l'événement. La stratégie du discours rapporté ne peut évacuer les positionnements subjectifs de L-J :

3- « A entendre les imams parler, tout va bien en Algérie, et les dernières émeutes ne sont que des actes de folie commis par des jeunes égarés ». Ibid.

4-« Ainsi, le gouvernement semble donc minimiser l'ampleur du marasme social qui ronge le pays. ... il tente de vieilles recettes qui semblent dépassées. [...] les gouvernants déploient d'abord le bouclier religieux et agitent ensuite [...] le spectre de la «manipulation» ». Ibid.

En (3), « *à entendre ces imams parler* » constitue la manifestation du L-J quand il modalise le discours des imams. Dès lors, s'effectue une activité de son axiologisation négative par une tentative de sa "reconstruction". Le L-J attribue des connotations péjoratives aux unités de sens construites par ce discours cité, celui des imams : « *commis* » participe passé du verbe commettre connote toujours une action négative et "malveillante" comme des « *actes de folie* » dont les agents sont des « *égarés* » qui implique aussi un trait axiologique de péjoration. Cette axiologisation négative vise, sur le plan argumentatif, la réfutation de l'argument religieux ou du moins la contestation de l'utilisation par les "gouvernants" de la religion dans le politique. Il se démarque en (4) du discours des imams et des officiels, dont la conclusion est de dire que ces événements sont des « actes de folie », en renvoyant les causes desdits événements au « *marasme* » qui « *ronge* » le

pays. « *Vieilles recettes...dépassées* » sont des termes axiologiques négatifs attribués au discours officiel qui visent sa discréditation.

Dans l'article, « *Ould Kablia minimise la nature des émeutes* » (*El Watan* du 09.01.2011, p3), ce titre et le surtitre¹⁸ (*les petits messages du ministre de l'intérieur*) opèrent une modalisation des déclarations rapportées par le verbe « *minimiser* » et « *les petits messages* » : l'adjectif évaluatif non-axiologique « *petits* », antéposé par rapport au nom, se charge d'une valeur axiologique péjorative. Par conséquent une attitude de distanciation s'instaure par rapport au discours rapporté comme dans ces énoncés du même article :

- 1- « [...] traiter systématiquement les manifestants de « voyous » et à montrer du doigt « la main de l'étranger » dès qu'il y a une contestation de rue ».
- 2- « Même si les actes de violence... sont assimilés à des « agissements criminels », en haut lieu on tente tout de même de minimiser le phénomène »
- 3- « A entendre Daho Ould Kablia... la situation est presque normale »

En (1), le verbe « *traiter* » suppose souvent quand on désigne une personne, une connotation péjorative ; l'adjectif « *voyous* » est aussi axiologique négatif duquel le L-J se distancie par les guillemets. En (2), il se démarque de la « *agissements criminels* » et imprime une intervention interprétative de la position d'« en haut » par le verbe « *minimiser* », rapportable au L-J par lequel il évalue la parole du ministre. En (3), « *presque* » rapportable aussi au L-J introduit une nuance de sens de la situation « *normale* » qui peut jusqu'à supposer tout le contraire.

Il s'avère que cette activité de modalisation débouche sur une dimension argumentative faisant valoir un positionnement idéologique vis-à-vis de l'événement. Dans cette optique, nous avons vu comment, par les titres d'abord, les instances médiatiques s'engagent dans le champ de discussion relatif à cet événement.

5-2- Le rapprochement des faits et stratégies de cadrage

P. Charaudeau affirme que l'instance médiatique est contrainte d'hierarchiser les informations, ce qui révèle une certaine figure de l'événement¹⁹. Lors de la chute du l'ex-président tunisien, le titre d'*El Watan* « *Ben Ali chassé du pouvoir* » (du 15 janvier 2011) met en avant l'actant « *Ben Ali* » que « *la révolte* » a « *chassé* » du pouvoir. Ce n'est pas du tout la même figure de l'événement qui résulte de l'article d'*El Moudjahid* (15 janvier 2011) analysé plus haut.

L'analyse des articles d'*El Watan* a révélé le rappel fréquent de *faits passés* semblables, notamment les événements d'"octobre 1988". Cela implique une intervention interprétative qui consiste en le rapprochement des faits. Le L-J, pour « *confirmer le bien fondé de l'explication* »²⁰, procède à l'établissement des similitudes entre événements comme le fait *El Watan* entre émeutes de janvier 2011 et octobre 1988 :

- 1- « *Maintenant, si certains* parlent de « *manipulation* », tout comme le président Bouteflika considérait qu'en *octobre 1988* « *le peuple a été sorti* » [...] ». *El Watan*, "Rien ne va plus" du 07.01.2011, p2.
- 2- « *Sommes-nous* en train de vivre le même scénario des événements *d'octobre 1988* au niveau tant des faits [...] ? *El Watan*, "Cris et chuchotements" du 08-01-2011, p2.

3- « [...] Comme en octobre 1988, le terreau de la contestation sociale est bien réelle [...] ».Idem.

4- « Une situation explosive presque similaire à celle d'octobre 1988 ». *El Watan*, "5 octobre 1988- 5 janvier 2011. Quelle issue pour la contestation ?" du 10-01-2011, p 3.

Tous ces énoncés établissent une analogie entre les événements présents et ceux d'octobre 1988. Cela participe d'une stratégie de *cadrage*²¹ visant à appuyer un positionnement favorable vis-à-vis de l'événement et à impliquer, dans une dimension argumentative, le lecteur par l'usage de « nous inclusif » et de la questions rhétorique en (2). C'est le même rapprochement des faits effectué entre les émeutes en Algérie et les événements du PA :

1- « La volonté du peuple est inébranlable, que ce soit à Sidi Bouzid (Tunisie), à Sidi Rached (Algérie) ou à Sidi Ifni (Maroc). Le Maghreb des peuples commencent visiblement à se libérer des carcans autoritaires qui l'enserrent ». *El Watan*, "Bouteflika perd son ami Ben Ali" du 15-01-2011, p 5.

2- « Les sociétés arabes vivent toute dans la même situation que la Tunisie : peuples asservis, oppositions réprimées, droits bafoués [...]. Du Maroc à l'Algérie, de l'Égypte à la Jordanie, on trouve ces ingrédients détonants ». *El Watan*, "Les régimes arabes en état d'alerte" du 16-01-2011, p 7.

3- « [...] car comme dit Khaled, un Algérien de France, si le régime égyptien est par terre, il ne faudrait pas beaucoup pour celui de l'Algérie subisse le même sort. Amen... ». *El Watan*, "« Moubarak,

Kadhafi, Assad, Bouteflika, Abdallah... de grâce dégagez » " du 06-02-2011, p 8.

- 4- « *Le vent de la démocratie souffle en Arabie, annonçant le crépuscule des dictateurs. Après la Tunisie et l’Egypte, [...] et bien évidemment l’Algérie* ». *El Watan*, "La contestation se propage" du 10-02-2011, p 8.

Nous décelons dans ces énoncés une activité de positionnement par rapport à l’événement et constitution de ce rapport de similitude entre l’Algérie et pays arabes. Cela est à même de révéler le positionnement idéologique de L-J par rapport à l’événement car il marque son attitude favorable à l’effet de contagion révolutionnaire. En (3), l’argument d’autorité fondé sur le témoignage d’un acteur de l’événement sert à valider le même positionnement. Cela est appuyé par l’emploi de « *bien évidemment* » adverbe modal situant le dire par rapport au "vrai" et de « *Amen...* », "vif souhait": le L-J défend le point de vue selon lequel l’Algérie n’échappe pas à l’événement PA.

5.3- Nommer « *tendancieusement* » l’événement

Pour renvoyer aux événements de janvier 2011 en Algérie, *El Watan* s’efforce, à travers l’activité nominative, de leur assigner de l’ampleur et un contenu politique. Ils sont perçus dès lors comme un mouvement positif lié à une aspiration démocratique :

- 1- « [...] Car le meilleur moyen de discréditer un mouvement social [...] ». *El Watan*, "Cris et chuchotements" du 08-01-2011, p2.
- 2- « Car, de ce qui va en rester, de ce tsunami de colère, c’est bien cela. » *El Watan*, "Rien ne va plus" du 07.01.2011, p2.

- 3- « *Les classes moyennes et la classe politique [...] cet hiver impétueux en printemps démocratique...* ». Idem.
- 4- « *[...] ces mouvements de révolte sociale qui prennent l'allure d'un soulèvement populaire* ». *El Watan*, "Les imams à la rescousse du gouvernement" du 08-01-2011, p 5.

Dans ces énoncés, L-J procède à une amplification de l'événement nommé « *mouvement social* », « *révolte* », « *révolte sociale* », « *soulèvement populaire* ». Cela est renforcé par les désignations métaphoriques « *tsunami de colère* » en (2), « *printemps démocratique* » en (3). Nous pouvons dire que l'acte de nommer par lequel le L-J interprète et construit le réel débouche sur la "légitimation" de l'événement. Il en est de même pour l'événement PA qui se trouve aussi légitimé :

- 1- « *Il est évident que la plupart des régimes arabes sont sous tension face à l'éventualité d'une contagion de la révolution tunisienne* ». *El Watan*, "Les régimes arabes en état d'alerte" du 16-01-2011, p 7.
- 2- « *[...]la passivité des autorités algériennes face à l'accélération de l'histoire et au vent de démocratisation qui souffle [...]face aux bouleversements historiques [...]* » *El Watan*, "Le pouvoir déconnecté" du 01-02-2011, p28.
- 3- « *[...] de réelle inquiétude d'une telle posture faussement sereine qui donne l'impression que l'Algérie est loin de l'épicentre du séisme démocratique qui ébranle notre région* ». Idem.
- 4- « *Le vent du changement [...] Le vent de la démocratie souffle en Arabie* ». *El Watan*, "La contestation se propage" du 10-02-2011, p 8.

- 5- « [...] le souhait de voir se maintenir le régime d'El Gueddafi et l'avortement de **la révolution** du peuple libyen. L'enjeu est que **le vent de liberté**, qui souffle sur le monde arabe et l'Afrique du Nord [...] ». *El Watan*, "Bouteflika soutient El Gueddafi " du 14-03-2011, p 12.

Choisir de nommer l'événement en Tunisie en (1) et en Libye en (5) par « *révolution* », constitue une intervention interprétative du L-J, une manière de lui conférer de l'importance et de l'inscrire sur l'axe axiologique mélioratif. Les désignations métaphoriques « *l'accélération de l'histoire* », le « *vent de démocratisation* », « *bouleversement historiques* » en (2) et « *séisme démocratique* » en (3), « *le vent du changement/le vent de la démocratie* » en (4), « *le vent de liberté* » en (5) traduisant des valeurs positives dans les sociétés contemporaines, produisent une représentation positive de l'événement. Ces désignations redondantes dans les articles d'*El Watan* peuvent révéler même l'aspect tendancieux du discours journalistique. Le L-J maintient ainsi un positionnement idéologique de légitimation de l'événement.

6- Conclusion

Les analyses discursives du corpus ont mis au jour des positionnements idéologiques contradictoires adoptés par les deux quotidiens vis-à-vis à la fois des émeutes de janvier 2011 et du PA. Le discours d'*El Moudjahid* traduit une attitude défavorable vis-à-vis de l'événement, laissant entendre que "l'Algérie est une exception au PA ". En revanche, *El Watan* a procédé à un rapprochement de faits, à l'établissement des similitudes entre l'Algérie et pays arabes faisant valoir l'hypothèse et, parfois tendancieusement, le souhait de la "contagion démocratique".

L'analyse a démontré que ces deux positionnements contradictoires de « légitimation » et de « dé-légitimation » de l'événement sont décelables, du point de vue énonciatif, par le biais des différents types d'intervention subjective (déictique, axiologique, interprétative) de L-J, de l'effacement énonciatif et des modalités énonciatives qu'il instaure vis-à-vis du discours qu'il tient. Du point de vue discursif, nous avons relevé le rôle important des stratégies discursives de mise en argumentation comme l'activité de cadrage, la sélection et l'organisation des informations à verbaliser et l'acte de nommer qui donnent une certaine figure à l'événement.

En somme, nous pouvons souligner que c'est le contexte socio-historique et la ligne éditoriale du journal qui conditionnent le discours sur l'événement et imposent des choix énonciatifs, discursifs débouchant sur un certain positionnement idéologique. En posant la même problématique discursive, il serait intéressant, comme perspective future de recherche, de confronter presse écrite algérienne et française vis-à-vis du même événement et de sa construction médiatique.

¹ Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, p 453.

² Maingueneau D., 1991, *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris, p126.

³ Maingueneau D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris, p 13.

⁴ Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Presses universitaires de France, Paris, p 4.

⁵ Detrie C., Siblot P., et Verine B., (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris, p 295.

⁶ Rabatel A, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 2004/4 n° 156, pp 3-17. L'auteur souligne que La première posture énonciative

correspond à la production d'un point de vue commun entre locuteur et énonciateur. La deuxième est définie comme l'expression interactionnelle d'un point de vue surplombant dont le caractère dominant est reconnu par les autres énonciateurs. La troisième posture renvoie à l'expression interactionnelle d'un point de vue dominé au profit d'un surénonciateur.

⁷ Rosier L., 2008, *Le discours rapporté en français*, OPHRYS, Paris, p 26.

⁸ Pop L., 2000, *Espaces discursif. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Ed. PEETERS LOUVAIN, Paris, p 39.

⁹ Breton P., 2006, *L'argumentation dans la communication*, La découverte, Paris, p 42.

¹⁰ Kerbrat-Orecchioni, 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris, pp 104-105.

¹¹ Ducrot propose une classification à l'aide de divers critères sémantiques de ces verbes d'opinion comme « estimer ». A propos de celui-ci, on note que le locuteur présente l'opinion comme le produit d'une réflexion dont il est certain. Ducrot cité par Maingueneau D., 1987, op. cit., p 63.

¹² Maingueneau D, 1981, *Approche de l'énonciation en langue française*, Hachette, Paris, p 9.

¹³ Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck Université, Bruxelles, p 106.

¹⁴ Kerbrat-Orecchioni C., op. cit., p 126.

¹⁵ Idem., pp 68-69.

¹⁶ Amossy R., 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris, p 01. .

¹⁷ Siblot P., « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique*, 36 | 2001, 189-214.

¹⁸ Il faut rappeler ici que les titres et autres unités péri-textuelles ne sont pas rapportables à L-J car elles émanent de la rédaction du journal. Pourtant, cela n'empêche pas de les considérer comme indices de subjectivité rapportable à un sujet d'énonciation collectif qui est l'instance médiatique. Le titre émanant de la rédaction renseigne en effet sur le positionnement idéologique du journal, de ces choix discursifs et éditoriaux en face de l'actualité.

¹⁹ Charaudeau P., 2005, op. cit., p 111.

²⁰ Idem., p 126.

²¹ Wander Emediato, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 09 avril 2013. URL : [http:// aad.revues.org/1209](http://aad.revues.org/1209).

Bibliographie :

- Amossy R., 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- Breton P., 2006, *L'argumentation dans la communication*, La découverte, Paris.
- Charaudeau P., 2005, *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours*, De Boeck Université, Bruxelles.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- Detrie C., Siblot P., et VERINE B., (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Maingueneau D., 1981, *Approche de l'énonciation en langue française*, Hachette, Paris.
- Maingueneau D., 1991, *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Hachette, Paris.
- Maingueneau D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Hachette, Paris.
- Moirand S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Presses universitaires de France, Paris.
- Pop L., 2000, *Espaces discursif. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Ed. PEETERS LOUVAIN, Paris.
- Rabatel A, « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, 2004/4 n° 156, pp 3-17.
- Rosier L., 2008, *Le discours rapporté en français*, OPHRYS, Paris.
- Siblot P., « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique*, 36 | 2001, 189-214.
- Wander Emediato, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 7 | 2011, mis en ligne le 15 octobre 2011, Consulté le 09 avril 2013. URL : <http://aad.revues.org/1209>.